

# EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 DECEMBRE 2014

**Présents** : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Cécile TABEAU, Susan HANCOCK, Marie-Joëlle EMON, Charlène ARRIVE, Nina POUPELIN  
Messieurs Anthony DUPUY Claude SORLIN, Christopher HANCOCK, Eric BUINIER, Alain POTTIER, Bernard VICENTY, Henri BLOIS

**Absents** : Néant

*Anthony DUPUY a été nommé secrétaire de séance.*

## **1-Projet de trottoirs »rue du Marais »**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet établi par la Direction Départementale des Infrastructures, pour l'assainissement pluvial « rue du Marais ». Cette opération comprend la construction et la pose de trottoirs et caniveaux, la mise à niveau des regards et le raccordement de la chaussée aux bordures. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale. Le montant estimé s'élève à 19 900 € HT. La commune participera à hauteur de 30% du montant HT des travaux. Le Conseil Municipal donne son accord

## **2-Zonage « Termites ».**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal un courrier de Madame la Préfète interrogeant les collectivités sur la situation actuelle de leur territoire en matière de contamination de termites. Sachant que l'ensemble du département a été considéré comme zone contaminée ou susceptible de l'être à court terme en 2002. Il s'agit d'actualiser le périmètre, et par conséquent d'indiquer si la commune peut toujours être considérée comme un territoire contaminé ou susceptible de l'être à court terme. Le Conseil souhaite que la commune soit toujours considérée comme territoire contaminé ou susceptible de l'être.

## **3-Demande d'installation d'un abri bus à « Azac »**

Madame le Maire fait part d'une demande pour l'installation d'un abri bus à Azac. Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection. Le projet va être étudié.

## **4-Questions diverses**

### **Madame le Maire**

- Informe que la PMI va venir visiter le local de la Maison des Assistantes Maternelles.
  - Informe que l'Association des Parents d'élèves propose la vente de calendrier
  - Fait état d'une demande de subvention de la part de la prévention routière. Le Conseil Municipal refuse
  - Informe que le chantier d'insertion devait intervenir sur la reconstruction d'un muret rue du petit Versailles, mais cela s'avère impossible, celui-ci se situant sur des terrains privés. Ils interviennent donc actuellement au niveau du mur d'enceinte du cimetière.
- Les prochains travaux prévus seront le jointoiment du mur du bâtiment des aînés côté salle des fêtes, et le mur du garage communal.
- Ces travaux demandent une participation de la collectivité. Une convention sera établie pour chaque chantier.
- Informe qu'elle a inscrit la commune au programme des « nuits Romanes », et en explique le dispositif.
  - Informe d'un vol ce week-end de l'ensemble de l'éclairage sur la remorque de la commune.

**Bernard VICENTY**

-Informe de différents travaux de voirie effectués ou à faire :

Au niveau de la Panification :

L'eau s'écoule du rond-point vers la propriété de M. et Mme SARRION. Un bourrelé d'enrobé a été fait dans un premier temps. Nous verrons si cela est suffisant.

Devant chez M. et Mme Orget :

C'est un problème d'eau qui stagne : Une petite tranchée sur le chemin piétonnier a été faite, et un seuil d'écoulement installé.

Chez M. Weishaar:

Problème d'écoulement d'eau venant du lotissement allant jusqu'à son garage : L'entreprise qui a fait les travaux du lotissement va se déplacer pour essayer de trouver une solution.

Impasse moulin de la Curée :

Pour faire suite à une plainte sur la vitesse excessive des véhicules au niveau de « l'impasse la Curée ». Possibilité d'installer un ralentisseur, mais le risque sera le bruit.

Lotissement « Les Egaux » :

De l'enrobé a été mis afin d'empêcher l'eau de stagner. Nous verrons si cela suffit.

**Claude SORLIN**

Indique que l'entrée de la Mairie n'est pas très agréable (poubelles, tapis dangereux, mur abîmé)

**Charlène ARRIVE**

Fait le point sur la situation du Salon de coiffure.

**Séverine GILBERT**

Présente aux membres du Conseil Municipal le logo de la commune.

Le Maire,  
Agnès POTTIER